

BIENVENUE AU CACI

Agent de sécurité



PUBLIÉ LE
3 SEPTEMBRE 2021

L'agent de sécurité est chargé de la protection des biens et des personnes. Il accueille, surveille et contrôle l'accès à nos locaux.

Principales responsabilités

- Accueillir et diriger les étudiants et la clientèle ;
- Veiller à l'application des mesures de santé et d'hygiène ;
- Assurer la sécurité des biens et des individus qui fréquentent l'organisme ;
- Veiller à la prévention des incendies ;
- Aider et intervenir en cas d'incidents ;
- Rédiger des rapports de sécurité et d'incidents ;
- Offrir un excellent service à la clientèle ;
- Tenir à jour le registre des visiteurs.

Exigences et obligations

- Détenir 1 an d'expérience minimum dans le domaine ;
- Formation d'agent de sécurité reconnue obligatoire ;
- Carte de premier soin obligatoire (RCR) ;
- Permis de gardiennage valide exigé ;
- Bilinguisme ;
- Flexibilité et disponibilité en termes d'horaires (jour, après-midi, soir, fin de semaine) ;
- Belle présentation et sens du service à la clientèle ;
- Initiative et autonomie démontrées ;
- Dynamique et fiable ;
- A l'aise avec les outils en informatique.

Conditions de travail

- Salaire selon la politique en vigueur dans l'organisme
- Avantages sociaux compétitifs (Régime de retraite RSSF, REER FTQ, assurances collectives, etc.).
Date d'entrée en fonction :
Immédiatement



Si le poste vous intéresse,

veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt au comité de sélection à l'adresse suivante : **comite.selection@caci-bc.org**.

Seules les personnes dont la candidature est retenue pour une entrevue seront contactées.